

Lille, le 3 décembre 2018,

Pacte de croissance de l'ESS et feuille de route de la Vie Associative

Le RTES salue l'annonce le 27 novembre de deux plans attendus par les acteurs de l'ESS et leurs partenaires, le Pacte de croissance de l'ESS et la feuille de route de la Vie Associative.

Il salue la méthode de concertation qui a présidé à l'élaboration de la feuille de route de la Vie Associative, et le principe de coconstruction affiché.

La feuille de route présentée contient 3 axes :

- un appui structurel et un accompagnement renforcé des associations
- valoriser et reconnaître l'engagement individuel
- le développement associatif, l'affaire de tous

Ces mesures apportent de **premières réponses concrètes à une partie des attentes exprimées par le monde associatif** dans le rapport « Pour une politique de vie associative et une société de l'engagement ». **Le RTES regrette cependant l'absence de mesures budgétaires immédiates**, en matière de soutien à l'emploi en particulier, et la diminution par ailleurs prévue du budget du Dispositif Local d'Accompagnement dans le PLF 2019. L'affaiblissement de ces soutiens sont contradictoires avec les objectifs affichés.

Attentif à l'enjeu de la reconnaissance du fait associatif au niveau européen, **le RTES se félicite du lancement d'une dynamique européenne avec les Ministres concernés**, et propose d'y associer les acteurs publics locaux.

Signataire de la charte d'engagements réciproques entre Mouvement Associatif, Etat et Collectivités Locales, le RTES est prêt à travailler avec le Ministère et l'ensemble des signataires pour renforcer la dimension territoriale et les dynamiques de co-construction des politiques publiques sur les territoires, associant Etat, collectivités territoriales et associations. Avec reconnaissance de modalités de contractualisation adaptées.

Concernant le projet de Pacte de Croissance de l'ESS, **le RTES regrette vivement l'absence de concertation préalable avec les acteurs de l'ESS** ce qui a été souligné par les membres du Conseil Supérieur de l'ESS. Il prend note de l'engagement affirmé en faveur de l'ESS du ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire, François de Rugy, néanmoins la dimension écologique n'est pas inscrite dans ce plan alors que c'est une des forces de ce ministère de pouvoir rassembler économie transformatrice et écologie. Ce pacte peu opérationnel aujourd'hui ne peut avoir de sens que s'il était décliné et priorisé à partir d'une méthode qui reste à construire. **Le RTES consultera ses collectivités locales adhérentes afin d'enrichir et amender ce projet dans une logique constructive** avec le Haut-Commissaire à l'Economie Sociale et Solidaire et à l'Innovation Sociale et l'ensemble des acteurs concernés.